

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR
DE VIE MARITALE**

Nous soussignés :

Nom..... :

Prénoms..... :

Date et lieu de naissance... :

Et

Nom..... :

Prénoms :

Date et lieu de naissance... :

Déclarons vivre maritalement

Depuis le :

A l'adresse suivante..... :

..... :

Date

Signature de Monsieur,

Signature de Mademoiselle,

Article 441-7 du Code pénal : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1. d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2. de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
3. de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.